

HAUTES-PYRÉNÉES MAG

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

JUIN
2025



FIBRE OPTIQUE

**CONTRAT
REPLI !**

Témoignages

**LES NOUVEAUX USAGES
DU TRÈS HAUT DÉBIT**

Focus

**VOS QUESTIONS
LES PLUS FRÉQUENTES**

Une publication de:



SOMMAIRE

4

En chiffres

100 % des communes raccordées



Chronologie

Les grandes étapes
du déploiement

5



Focus

Vos questions
les plus fréquentes

6



8

En images

La fibre partout et pour tous



Focus

Passer du cuivre à la fibre
en toute sérénité

9



10

Témoignages

Les nouveaux usages
du THD



12

Portrait d'agents

Thomas & Vincent, Conseillers numériques

Tirage : 128 000 exemplaires - ISSN 2610-2951

Directeur de la publication : **Michel Pélieu**

Rédaction : **Graham Ellul**

Crédit photos : **L. Gaits, P. Meyer, Orange, TGB, Adobe Stock**

Ce magazine est également disponible en version numérique sur le site hautespyrenees.fr

En couverture :

Déploiement de la fibre dans les Hautes-Pyrénées

Imprimerie : ROTO FRANCE IMPRESSION - 25 rue de la maison rouge - 77185 LOGNES

imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement.  Tous les papiers se trient et se recyclent



**Département des
hautes-pyrénées**



Plus d'infos sur
hautespyrenees.fr



Michel PÉLIEU

Président du Département des Hautes-Pyrénées



Nicolas BROCHOT

Délégué régional d'Orange en Occitanie

En quoi le chantier qui s'achève a-t-il été exceptionnel ?

Michel Pélieu : Nous y sommes : toutes les communes des Hautes-Pyrénées sont reliées à la fibre !

En 2019, nous avons signé avec Orange et l'Etat un accord historique permettant d'équiper toutes les communes du département, dans un délai relativement court pour un chantier de cette ampleur, et financé uniquement par les fonds privés d'Orange. Un accord unique en France ; eu égard à la superficie et au relief de notre département, raccorder toutes les communes était un véritable défi.

Aujourd'hui, Orange a respecté les délais fixés et a même dépassé ses engagements initiaux, avec près de 170 000 foyers éligibles contre 161 000 prévus dans le contrat. Il est vrai qu'en 2025, l'accès à la fibre semble être la norme plutôt que l'exception ; en réalité, son déploiement dans un département rural comme le nôtre a tout d'exceptionnel.

Nicolas Brochot : Exceptionnel effectivement en raison de son ampleur et des défis qu'il représente. Le relief du département nécessite des solutions techniques sur-mesure pour atteindre les zones les plus reculées. Près de 8 000 km de fibre ont été installés, soit environ 10 fois le trajet Tarbes-Paris ! Je veux saluer le travail des équipes d'Orange et de son partenaire Ensio qui ont dû affronter de nombreux aléas, y compris la crise sanitaire. Ce chantier titanesque qui

a généré environ 200 emplois locaux, contribue à réduire la fracture numérique, notamment dans des zones qui jusque-là ne bénéficiaient pas de débits satisfaisants. Enfin, il renforce l'attractivité du territoire, incitant de nouvelles entreprises et habitants à s'installer dans les Hautes-Pyrénées.

Concrètement, quels sont les atouts et les usages du Très Haut Débit ?

NB : Le THD offre des vitesses de connexion jusqu'à 30 fois supérieures à l'ADSL, permettant un usage simultané de plusieurs appareils sans perte de qualité. Le déploiement de la fibre est un véritable levier pour le futur, permettant notamment le développement de l'Internet des Objets pour une meilleure gestion des ressources : optimiser la consommation d'eau, surveiller la qualité de l'air, suivre en temps réel la collecte des déchets ou encore réguler l'éclairage public. Dans l'ensemble des communes, le THD soutient l'innovation et le développement durable, ouvrant une nouvelle ère pour les Hautes-Pyrénées.

MP : Dès 2010, le Département était précurseur dans le domaine du Haut Débit avec le réseau Hautes-Pyrénées Numérique, déployé pour des sites publics et entreprises. Aujourd'hui, l'accès au THD étendu par Orange à l'ensemble du territoire emporte une multitude de nouveaux usages.

Pour les familles, une meilleure

connexion internet est synonyme d'un quotidien plus confortable. Dans les établissements médicaux situés en périphérie, la télémédecine permet une meilleure prise en charge des personnes les plus fragiles. La fibre est enfin un facteur d'attractivité majeur pour les entreprises.

Prochaine étape : la fin du cuivre. Quelle est la marche à suivre ?

MP : Grâce à la fibre optique, les Haut-Pyrénéens peuvent se présenter sereinement au rendez-vous de la fermeture du réseau cuivre, qui débutera en 2026. Je tiens à rappeler à toutes et tous l'importance d'effectuer dès aujourd'hui les démarches pour se raccorder à la fibre. Maintenant qu'Orange a déployé le réseau dans toutes les communes, chacun peut désormais se l'approprier en contactant un fournisseur d'accès de son choix (dont Orange, Bouygues, Free et SFR), qui tirera le câble jusqu'à l'intérieur du domicile.

NB : Tout le monde est concerné par la fermeture du réseau cuivre qui interviendra à partir de 2026 dans 18 premières communes du département. Si vous êtes déjà abonné à la fibre, vous n'avez rien à faire. Si ce n'est pas le cas, je vous invite à contacter l'opérateur commercial de votre choix pour bénéficier du réseau THD, aujourd'hui largement déployé dans les Hautes-Pyrénées. Il existe des solutions adaptées pour chaque situation. ●

100 % DES COMMUNES RACCORDÉES

Financement intégral par Orange



95 %

des foyers éligibles
soit +5 % par rapport à la
moyenne nationale



170 000

logements éligibles
dont 105 000 hors zone AMII
contre 89 000 prévus en 2019,
soit + 20 % par rapport au
contrat initial



7 860

kilomètres de fibre tirés et

13 700
boîtiers posés



200

emplois directs
créés dans le territoire



4

opérateurs commerciaux
présents :
Bouygues Telecom, Free,
Orange & SFR



0,04 %

de taux de panne
l'un des réseaux les plus
fiabiles de France



TEMPS DE TÉLÉCHARGEMENT MOYENS

Valeurs indicatives,
variables en fonction
des conditions de connexion

Exemple d'un fichier volumineux (film très haute définition, jeu vidéo...)

→ ADSL

4H27

→ VDSL

1H35

→ 4G+

13 MIN.

→ FIBRE OPTIQUE

4 MIN.

LES GRANDES ÉTAPES DU DÉPLOIEMENT



120 % du contrat

170 000 logements éligibles, dont 105 000 hors zone AMII
le raccordement se poursuit pour les logements isolés

mai
2025

2024

100 % des communes

Toutes les communes des Hautes-Pyrénées sont reliées à la fibre, 95 % des foyers éligibles à une offre commerciale de l'un des opérateurs nationaux

Avenant

Le Département, Orange et l'Etat signent un accord pour toutes les communes, soit **469 communes** éligibles sur l'ensemble du Département, 105 000 logements

2019

Avenant

2018

Le Département et Orange valident une augmentation à **368 communes**, 83 000 logements

Convention initiale

2017

(en plus de la zone AMII)
Orange propose : **107 communes**, 47 000 logements

Zone AMII

L'Etat crée des zones d'Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement. En Hautes-Pyrénées, 13 communes (agglomération tarbaise + Lourdes) sont reliées à la fibre par Orange

2015

2010

Hautes-Pyrénées Numérique

Le Département initie son réseau de haut débit à destination des collectivités et sites publics (hôpitaux, collèges...)



VOS QUESTIONS

LES PLUS FRÉQUENTES

MON LOGEMENT EST-IL AUTOMATIQUEMENT RELIÉ À LA FIBRE ?



Non : si vous souhaitez relier votre logement au réseau de fibre optique, vous devez contacter le fournisseur d'accès de votre choix (Bouygues, Free, Orange, SFR,...). Une fois l'abonnement souscrit, un technicien viendra chez vous pour effectuer le raccordement. **Le fournisseur d'accès que vous aurez choisi sera votre unique interlocuteur durant toutes les étapes (prise d'abonnement, raccordement, installation box, service internet, SAV...).**

QUE SE PASSE-T-IL SI LE RACCORDEMENT N'ABOUTIT PAS ?

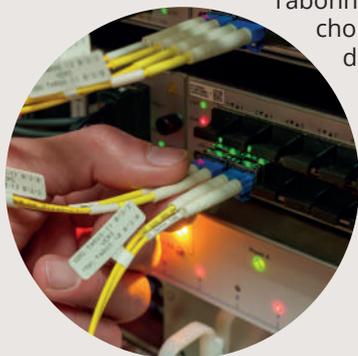


Il arrive que le technicien envoyé par le fournisseur d'accès internet que vous avez choisi rencontre des difficultés pour finaliser le raccordement. Fourreau bouché, boîtier introuvable, arbre à élaguer... **Dans tous les cas, vous devez contacter votre fournisseur d'accès à internet qui déclenche la procédure en ouvrant un ticket !**

JE NE ME SERS QUE DU TÉLÉPHONE FIXE, SUIS-JE QUAND MÊME OBLIGÉ DE PASSER À LA FIBRE ?



Pour celles et ceux qui n'utilisent pas la TV, ni l'ordinateur, mais uniquement le téléphone fixe, des solutions fibre au même prix que l'abonnement téléphonique (cuivre) existent. Aujourd'hui, choisir la fibre optique n'est pas une obligation. Toutefois, d'ici 2030, les liaisons cuivre actuelles seront définitivement abandonnées (voir page 9). Vous devrez donc opter pour une autre solution... **Mieux vaut anticiper pour être tranquille !**



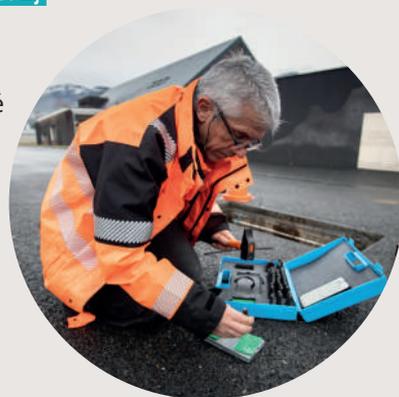


JE FAIS CONSTRUIRE UNE MAISON OU JE CRÉE UN NOUVEAU LOGEMENT QUI N'A JAMAIS ÉTÉ RELIÉ AU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE, QUELLES SONT LES DÉMARCHES À EFFECTUER POUR AVOIR LA FIBRE ?

Dans le cas d'une construction neuve ou si votre maison n'a jamais été raccordée au réseau téléphonique classique (cuivre) il est nécessaire de procéder à la **viabilisation télécom** de votre parcelle **au même titre que des travaux de raccordement au réseau d'électricité ou d'eau**.

Avant de réaliser ces travaux, vous devez prendre contact avec l'opérateur qui déploie la fibre sur le secteur de votre future habitation à l'adresse suivante :

maison-individuelle.orange.fr/



MON DOMICILE FAIT PARTIE DES RARES CAS QUI N'ONT PAS PU ÊTRE RELIÉS AU RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE (RACCORDEMENT TROP LONG, LOGEMENT INACCESSIBLE...). QUELLES SONT MES OPTIONS ?

Certains logements très isolés ne pourront tout bonnement pas être reliés au réseau de fibre optique, le plus souvent en raison de leur situation géographique particulière.

Pour ces cas très exceptionnels, des alternatives existent : des box 4G/5G ou bien une installation satellite permettent aujourd'hui de bénéficier du Très Haut Débit (supérieur à 30 Mbit/seconde). Il peut s'agir d'une solution pérenne, ou bien temporaire en attendant un raccordement à la demande, disponible début 2026. Tout dépend de chaque situation particulière, mais **personne ne sera laissé en touche**.



EST-IL POSSIBLE DE CONSERVER MON NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN ME RACCORDANT À LA FIBRE ?

Oui. Vous pouvez tout à fait résilier votre abonnement ADSL (cuivre), passer à un abonnement fibre et conserver votre numéro de téléphone. Votre fournisseur d'accès pourra vous indiquer la marche à suivre.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour aider les communes de moins de 2 000 habitants qui souhaitent privilégier l'enfouissement de la fibre, le Département a créé le Fonds d'Aménagement Rural Spécial Fibre, qui accompagne la prise en charge de ce surcoût local.

LA FIBRE PARTOUT ET POUR TOUS

Hiver comme été, en plaine comme en montagne...



Des tranchées sont creusées pour enfouir les câbles. Attention les doigts !



Des techniques d'escalade sont parfois requises....



Interdiction d'avoir le vertige !



Plus que quelques mètres et on y est.



PASSEZ DU CUIVRE À LA FIBRE EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Anciennement France Télécom, Orange est propriétaire d'un réseau de câbles en cuivre qui, depuis les années 70, a permis de connecter des millions de foyers aux services téléphoniques et, plus tard, à internet grâce à l'ADSL.

Aujourd'hui, ce réseau est devenu obsolète. Il a donc été nécessaire d'organiser, dès 2026, sa fermeture progressive jusqu'en 2030.

Pas de panique ! Personne ne se retrouvera sans téléphone. Il s'agit simplement de remplacer un matériau énergivore, sensible aux intempéries et aux dégradations (le cuivre) par un autre matériau sobre en énergie, solide et permettant un transfert de données à la vitesse de la lumière : la fibre optique.

Même pour celles et ceux qui n'utilisent que le téléphone et pas internet, des offres fibre sont proposées à prix équivalents et qui vous permettent de conserver le même numéro. Dans certains cas spécifiques de raccordements complexes, il est toutefois possible que des travaux soient nécessaires.

La fermeture du réseau cuivre se déroule en deux étapes : d'abord la fermeture « commerciale », correspondant à l'arrêt de la vente de nouveaux abonnements téléphoniques sur le support cuivre ; puis l'arrêt définitif.

FERMETURE AU 1ER JANVIER 2026

Antist, Asté, Barbazan-Debat, Beaudéan, Bours, Cabanac, Castelvieilh, Chelle Debat, Collongues, Dours, Horgues, Lizos, Louit, Marseillan, Ordizan, Poueyferré, Sarrouilles, Soues.

FERMETURE AU 1ER JANVIER 2027

Agos-Vidalos, Allier, Andrest, Arcizans-Avant, Aubarède, Aurensan, Bartrès, Bazet, Bazillac, Benqué-Molère, Bernac-Debat, Bonnemazon, Bonrepos, Bouilh-Péreuilh, Caharet, Cantaous, Castelbajac, Castéra-Lou, Cieutat, Galan, Gayan, Générest, Gensac, Hibarette, Houeydets, Hourc, Juillan, Lafitole, Lagarde, Lahitte-Toupière, Laloubère, Lau-Balagnas, Lugagnan, Marquerie, Momères, Mun, Nouilhan, Orleix, Oursbelille, Peyrouse, Pouyastruc, Pujo, Sabalos, Sabarros, Saint-Martin, Sanous, Sombrun, Tilhouse, Tuzaguet, Vidouze, Vielle-Adour, Viger. ●

Consultez
la date de fermeture
du réseau cuivre
dans votre commune.
Si vous ne l'y trouvez pas,
elle y figurera prochainement :



LES NOUVEAUX USAGES DU TRÈS HAUT DÉBIT

NICOLAS DATAS-TAPIE

Président de la Régie Hautes-Pyrénées
Haut Débit

« Les Hautes-Pyrénées sont à la pointe de la technologie Très Haut Débit. Nous n'avons rien à envier aux grandes métropoles et sommes même en avance sur bien d'autres territoires ruraux. Dès 2010, la Régie Hautes-Pyrénées Haut Débit du Département déployait son premier réseau numérique et offrait aux entreprises et organismes publics des services adaptés à leurs attentes.

Puis, en 2017, le partenariat signé avec Orange a permis d'accélérer formidablement l'aménagement du territoire, en assurant l'accès au THD à tous les Haut-Pyrénéens. Aujourd'hui, notre réseau et celui d'Orange sont complémentaires.

Ce que je souhaite, maintenant que nous disposons d'un réseau fibre ultra performant, c'est développer les usages d'un territoire intelligent. La transmission quasi-instantanée de données par le réseau de fibre optique ouvre d'incroyables possibilités. Grâce à des capteurs reliés au réseau, il sera possible de connaître en temps réel le niveau d'un cours d'eau et répondre encore plus rapidement aux crues et inondations. La quantité de neige et de pluie sur les routes, le trafic automobile, sont des données qui, transmises en temps réel, permettront d'informatiser la gestion des flux routiers. La régulation des énergies, de l'éclairage public, l'optimisation des trajets pour le ramassage des déchets...

Tous ces usages propres à un territoire intelligent existent à l'infini. Pour améliorer le quotidien des haut-pyrénéens, je travaille à ce que nous puissions être également précurseurs sur ces technologies. »

ANDRÉ BRUNET

Maire de la commune d'Ilhet

« Dans notre commune, la fibre optique est devenue indispensable. Non seulement pour les habitants et la municipalité, mais aussi pour l'Atelier des Marbres, un lieu convivial dédié à la valorisation des usages du marbre, ouvert à tous depuis l'automne 2024. Cet été, un premier artiste prendra place au sein de l'Atelier pour une résidence d'un mois. De nombreux candidats ont répondu à notre appel d'offre et le choix est rude... Mais je me réjouis de la notoriété grandissante de notre commune et de tous les beaux projets à venir !

Pour les artistes, la fibre permet de garantir le lien avec le monde et de rendre notre projet attractif à tous. »

CÉLIA FARAUD

Gérante de l'entreprise CNCL

« Notre entreprise familiale a été créée dans les années 80. Aujourd'hui, la principale activité est la personnalisation d'objets : nous travaillons avec plusieurs centaines de magasins de souvenirs en France. Nous échangeons au quotidien des fichiers lourds avec nos graphistes et nos fournisseurs, l'accès à la fibre nous fait gagner un temps considérable et nous a permis de développer notre activité.

Sans parler de la sécurité : nous avons récemment été la cible d'une cyber-attaque. Grâce à une sauvegarde de nos données sur un serveur externe, accessible à tout moment, en quelques heures la panne était résolue. »





ISABELLE BAZET

**Enseignante-chercheuse,
Métiers du Multimédia et de l'Internet,
IUT de Tarbes, UTTOP**

«L'arrivée du Très Haut Débit est un avantage, notamment parce que les étudiants travaillent des projets et réalisations qui se déploient en dehors des heures de cours et du campus universitaire. Par ailleurs une fois nos étudiants diplômés, la fibre devient un atout car elle leur permet d'exercer une activité professionnelle depuis le territoire haut-pyrénéen auquel ils sont attachés.

Aujourd'hui, l'accès au numérique est un véritable levier pour l'égalité entre citoyens, notamment avec la numérisation de démarches et services administratifs. Pourtant, égalité d'accès n'est pas synonyme d'égalité d'usage. En effet, l'utilisation du numérique demande un certain savoir-faire qui n'est pas inné. Encore trop de personnes souffrent aujourd'hui « d'illectronisme » : ils ne parviennent pas à se saisir des usages standards et se retrouvent isolés, faute d'interlocuteur.

Afin de réduire cette fracture, souvent mésestimée, entre l'accès au numérique et son utilisation effective, le déploiement de l'infrastructure doit s'accompagner d'un enseignement des usages. Les services proposés aux communes par les Conseillers numériques du Département contribuent, par exemple, à résoudre ces problématiques d'inégalités. »



PASCALINE BARRY

**Directrice de l'EPAS 65
à Castelnau-Rivière-Basse**

« L'arrivée de la fibre dans l'établissement grâce au soutien financier du Département a permis de transformer le quotidien des professionnels mais aussi des usagers de l'établissement.



Un des bénéfices majeurs est le développement de la télémédecine, plus particulièrement en dermatologie pour l'examen à distance des plaies et cicatrices. Les gains sont multiples : pas de transport inutile des usagers, accès rapide à un professionnel de santé compétent, amélioration de la prise en charge et ce dans un cadre parfaitement sécurisé.

La fibre favorise aussi la collaboration : visioconférences sans coupure, partage de documents en temps réel, formations en ligne, mise en place du télétravail, réduction des déplacements. Cela contribue à l'attractivité de l'établissement pour les professionnels.

Enfin la fracture numérique des personnes que nous accueillons a pu être réduite. Comme tout citoyen, l'accès à des ressources culturelles, éducatives et de loisirs leur est ainsi offert, et ce même en milieu rural. » ●

THOMAS & VINCENT

CONSEILLERS NUMÉRIQUES

Au sein de la régie départementale Hautes-Pyrénées Haut Débit, Thomas et Vincent accompagnent les communes dans leurs démarches liées aux usages numériques. De l'installation d'un nouveau logiciel à la sécurisation du réseau en passant par la résolution de problèmes de connexion, ils permettent aux communes des Hautes-Pyrénées d'accéder sans embûche à tous les avantages du numérique.

En quoi consiste l'assistance numérique que vous proposez ?

Thomas : Notre champ d'intervention est très étendu ! Diagnostic de matériel et de logiciels, conseil pour le renouvellement des équipements informatiques, assistance à distance... Dernièrement, je me suis rendu dans le Magnoac pour conseiller les élus locaux et leurs services sur l'achat d'un ordinateur, ainsi que dans le Madiran pour la sécurisation du réseau municipal de dossiers partagés.

Vincent : On est conseillers avant tout, mais notre métier touche forcément à certains aspects techniques. Plutôt que de fournir uniquement des indications qui peuvent parfois sembler abstraites, nous assistons directement, lorsque nécessaire, les collectivités afin de répondre le plus efficacement possible à leurs demandes de gestion de matériel informatique. Pour les demandes les plus complexes, nous orientons les communes vers les prestataires les plus adaptés à leurs besoins.

Vos interventions sont-elles liées au déploiement de la fibre ?

T : Nous ne sommes pas en charge du déploiement, mais les élus locaux ont parfois des questions liées à la fibre : alors nous les redirigeons vers le bon interlocuteur. Une commune du plateau de Lanne-mezan nous avait appelés par exemple, car la fibre était dans le village mais n'arrivait pas jusqu'à la mairie : on a pu leur dire qui appeler (leur fournis-

seur d'accès) et le bâtiment a rapidement été raccordé.

V : Nous accompagnons également les mairies dans leurs démarches d'adressage, essentielles pour l'accès à la fibre : il s'agit de répertorier les adresses de leurs communes sur une base de données en ligne. Concrètement, vous pouvez vous rendre sur mes-adresses.data.gouv.fr, créer un compte, et vérifier que les adresses cartographiées sont exactes. La mairie a le contrôle entier sur cet outil : s'il y a une anomalie, un doublon, une adresse à actualiser, elle peut modifier les données en un instant. Les adresses ainsi répertoriées servent pour le déploiement de la fibre, les GPS et les services de secours par exemple.

Quel est l'aspect de votre métier que vous préférez ?

T : Le fait d'être polyvalents, de pouvoir intervenir sur des sujets très différents : un jour on aide une commune à faire un site internet, le lendemain on se rend ailleurs pour vérifier le bon fonctionnement d'un poste informatique... On n'a pas le temps de s'ennuyer et on apprend tous les jours !

V : Se sentir utile c'est aussi très satisfaisant. Lorsqu'on amène une solution à un problème, particulièrement pour des petites communes parfois éloignées du numérique, on sent que notre accompagnement a fait la différence. C'est avec ce sentiment que notre métier prend tout son sens. ●



11 avril - Une journée inoubliable pour les 3^e à Tarbes
Près de 150 collégiens ont été accueillis à l'Hôtel du Pradeau pour une journée sportive et culturelle. De quoi finir l'année scolaire en beauté !

L'ACTU SUR NOS RÉSEAUX



7 mai - Saison culturelle à l'abbaye de l'Escaladieu
Et si le Moyen Âge n'était pas si sombre qu'on le croit ? Du 4 avril au 2 novembre 2025, venez découvrir la nouvelle exposition « Folies Médiévales » à l'Abbaye de l'Escaladieu.



27 mars - Campagne de recrutement des assistants familiaux

Le Département recrute et forme des assistants familiaux pour offrir un foyer aux enfants en difficulté. Un métier humain, engagé et accompagné.



5 avril - Fabrice Dubertrand, éleveur bovin

Les Lourdaises de Fabrice Dubertrand ont fait le voyage jusqu'à la capitale pour participer au Salon International de l'Agriculture.



16 mai - Un grand merci !

Bravo aux Violettes et à toute l'équipe du TGB pour cette saison pleine d'émotions.

Groupe Nos territoires en commun**UN NIVEAU
D'INVESTISSEMENT ET
DES INTERVENTIONS
MAINTENUES**

La fibre pour tous dans les Hautes Pyrénées est surtout une fibre sans impact sur les finances du département grâce à un partenariat audacieux qui a débuté dès 2011.

Le 28 mars dernier nous étions réunis en session pour le vote du budget, qui est un exercice de plus en plus compliqué pour l'ensemble des départements de France.

Notre groupe est viscéralement attaché au maintien du pouvoir d'achat, au volontarisme en termes d'investissement et à la maîtrise des frais de fonctionnement.

Avec la non augmentation des Droits de Mutation à Titre Onéreux (frais de notaires), que seuls 5 départements ont voté, notre collectivité limite à son niveau la pression fiscale de nos concitoyens et poursuit ses interventions en dehors de ses compétences obligatoires malgré les hausses de dépenses imposées.

Avec la préservation des investissements à un niveau record de 85 millions d'euros et une maîtrise avérée des frais de fonctionnement, c'est donc en conscience que nous avons voté le budget 2025 car il reprend les fondamentaux et les principes fondateurs de notre groupe NOS TERRITOIRES EN COMMUN.

Nous vous souhaitons une belle saison printanière.



Vos Conseillers départementaux :
David LARRAZABAL et
Laurence ANCIEN - Tarbes 3
Geneviève QUERTAIMONT et
Jean-Michel SÉGNÉRÉ - Moyen Adour

Groupe Passionnément Hautes-Pyrénées radicalement solidaires**UN TEMPS D'AVANCE ET À TRÈS HAUT-DÉBIT !**

Dans un monde de plus en plus connecté, l'accès à un internet très haut débit, fiable et rapide, est devenu une nécessité incontournable. Initié par notre Président, Michel Pélieu, dans le cadre de notre Régie, le déploiement de la fibre optique est maintenant effectif sur l'ensemble des communes des Hautes-Pyrénées. Notre département vient de faire en ce sens un pas décisif vers l'avenir, même si quelques habitations isolées restent encore à connecter. Des solutions sont à l'étude pour répondre à leurs attentes.

Cette avancée est à la fois un bénéfice pour les habitants - que ce soit pour le télétravail, l'éducation en ligne, les services de santé à distance ou simplement pour rester en contact avec nos proches - mais aussi pour le monde de l'entreprise, notamment de pointe, qui a besoin de rapidité et de sûreté pour sa connexion internet.

Nous voilà ainsi en mesure d'attirer de nouvelles entreprises qui trouvent chez nous un cadre de vie remarquable et préservé pour leurs salariés, avec cet avantage compétitif réservé jusque-là aux grandes métropoles.

Groupe Socialistes et Apparentés**CONNECTER LES TERRITOIRES, FORMER LES ESPRITS,
RENFORCER LA JUSTICE SOCIALE**

La Fibre Optique, loin d'être un luxe, s'impose aujourd'hui comme une nécessité. Dans nos communes rurales, comme dans nos villes, l'accès au Très Haut-Débit conditionne désormais l'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi et à la citoyenneté. Le Département des Hautes-Pyrénées agit pour que chacun bénéficie de cette infrastructure essentielle. Le déploiement de la fibre, en plus d'être un chantier technologique, génère une promesse d'égalité et un levier d'émancipation.

Mais alors que l'Intelligence Artificielle s'invite progressivement dans notre quotidien, en transformant les professions et en bouleversant les repères, ne devons-nous pas nous interroger sur le risque croissant d'une fracture numérique qui pourrait devenir une fracture sociale ? Il est vrai que sans accès équitable au numérique, l'Intelligence Artificielle risque d'amplifier les inégalités, en réservant ses opportunités à une minorité déjà connectée et outillée. Il est donc primordial de garantir un accompagnement humain, une formation accessible au plus grand nombre et une utilisation responsable de ces technologies. En effet, une Intelligence Artificielle sans l'éthique humaine et sans un cadre collectif ne sera qu'un miroir amplificateur des injustices existantes.

Dans ce contexte d'innovation technologique, le fait de garantir un accès universel au Très Haut Débit devient un impératif démocratique. La technologie n'a de la valeur que si elle est partagée. Et le progrès, pour être réel, doit être inclusif, équitable et profondément humain.

Vos Conseillers départementaux :
Joëlle ABADIE - Vallée de l'Arros et des Baïses
Maryse BEYRIÉ - Neste-Aure-Louron
Yannick BOUBÉE et Geneviève ISSON - Aureilhan

Groupe Progrès & Solidarité

LES HAUTES-PYRÉNÉES : « UN TERRITOIRE INTELLIGENT »

Une loi de 2004 a autorisé les collectivités territoriales à créer des réseaux d'initiative publique (RIP).

En 2007 le Département des Hautes-Pyrénées fait le constat de dysfonctionnements en matière d'infrastructures et de services numériques. Il va donc s'inscrire dans une stratégie dès 2010 pour mettre fin à cette fracture numérique notamment en zone de montagne

En effet le très haut débit n'est possible que par la fibre optique ou par les nouvelles technologies hertziennes ou satellitaires.

Un schéma directeur d'aménagement numérique des Hautes-Pyrénées est donc mis en place dès 2013 avec un objectif le raccordement total à la fibre optique.

Ce challenge long et onéreux arrive à son terme et aura été possible grâce à un partenariat gagnant-gagnant entre le Conseil départemental et le groupe Orange.

Notre département devrait être le mieux raccordé en région Occitanie en 2025 !

Une révolution digitale qui permet de desservir 469 communes et 170 000 logements !

Ce sont des opportunités au profit de chacun d'entre nous à l'arrivée de l'intelligence artificielle pour un grand nombre d'activités économiques, sociales et administratives.

C'est aussi la possibilité de réduire notre empreinte carbone en évitant des déplacements par le télétravail et la visioconférence.

Ce résultat exceptionnel au crédit de la politique départementale devra intégrer le développement durable à travers une coopération multi-acteurs et multi-niveaux.

Vos Conseillers départementaux :

Virginie SIANI-WEMBOU et Frédéric LAVAL - Tarbes 1

Andrée DOUBRERE et Gilles CRASPAY - Tarbes 2

Ce déploiement est également remarquable car il est le fruit d'un partenariat unique en France liant le Département et la société Orange qui a entièrement pris en charge le coût de l'opération.

Les membres de notre groupe tiennent à remercier Orange pour son engagement et son investissement. Le partenariat que notre Président a su nouer avec cette société est une preuve supplémentaire de notre volonté de développer le territoire sans grever les finances des Haut-Pyrénéens.

Vos Conseillers départementaux :

Louis ARMARY, Marc BÉGORRE, Pierre BRAU-NOGUÉ, Maryse CARRÈRE, Nicole DARRIEUTORT, Nicolas DATAS-TAPIE, Evelyne LABORDE, Isabelle LAFOURCADE, Laurent LAGES (Président), Monique LAMON, Thierry LAVIT, Michel PÉLIEU, Pascale PÉRALDI, Stéphane PEYRAS, Marie PLANE, Bernard POUBLAN, Marie-Françoise PRUGENT, Frédéric RÉ, Véronique THIRAULT, Bernard VERDIER

Groupe Communiste

DE L'ARGENT, MAIS PAS POUR LA GUERRE

Une fois encore, derrière son doctoral pupitre, d'un air aussi sérieux que sombre, le Premier ministre a tenu une conférence de presse pour faire tourner sa machine à déplacer les problèmes.

Cette fois, notre Bayrou national s'épanche sur les déserts médicaux. Quelques jours avant, au même pupitre, avec le même ton professoral, ce même Premier ministre, comme beaucoup de ses prédécesseurs, a expliqué qu'il fallait encore réduire les crédits publics et sociaux de 40 milliards d'euros dans le prochain budget. Puis soudain nous changeons de cap et de ton, nous entrons dans une « économie de guerre » et que pour cela, on allait trouver de l'argent. Beaucoup d'argent.

Il y a donc « une économie de guerre » mais pas d'économie de la santé. Pas d'économie de l'éducation et de la formation non plus. Pour ces représentants du capital, la santé est une « dépense » et non un investissement.

Pour cela, il n'y a pas d'argent. Le Premier ministre et la clique de sa minorité politique ont découvert une improbable solution : demander aux médecins installés d'aller deux jours par mois travailler dans un désert médical. Autrement dit, il propose que deux jours par mois, on bouche quelque part, un trou pour en ouvrir un autre ailleurs, là où le médecin, « déplacé » exerce. On se tordrait de rire si cette douloureuse et triste situation ne touchait pas six millions de familles populaires privées de médecins généralistes.

Voici le nouveau cache-misère inventé par ces illusionnistes amateurs pour ne pas s'attaquer à la vraie question : sortir de l'austérité et cesser cette folle campagne autour des « insupportables prélèvements sociaux ».

Autre invention, tel un magicien il sort de son chapeau sa dernière trouvaille, l'idée d'un référendum pour nous faire accepter un budget d'austérité. Mettons-le au défi !!

Vos Conseillers départementaux :

Jean BURON - Vice-Président des routes et des transports, Andrée SOUQUET

***Maintenant,
je travaille chez moi***

**Assistante familiale,
pourquoi pas vous ?**

**Contactez-nous
05 62 56 74 42**

